

Cette construction de parking devrait nous permettre, si tout se passe comme nous le souhaitons, de proposer 100 places de stationnement supplémentaires environ, en bilan, au regard des deux parkings de surface qui auront été supprimés.

La mise en œuvre d'une concertation des habitants devra être importante, comme elle l'est en général sur tous les projets que nous menons avec succès. Une réunion publique sera programmée, ainsi que d'autres éléments de concertation, comité de quartiers et autres outils pour informer les habitants et travailler avec eux sur ces aspects-là.

Si tout se passe bien, le chantier de l'opération pourrait démarrer en 2014 parce que nous construisons l'avenir et il est donc demandé, à l'issue de ce rapport que je viens de vous présenter un peu sommairement, de bien vouloir approuver les objectifs de l'opération et les principes de programme à soumettre à la concertation.

Je vous remercie.

M. le Maire : Merci Mme DECK. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ?

Mme DE LUCA : Je voudrais juste expliquer pourquoi je vais m'abstenir sur ce rapport. Nous en avons un peu parlé en commission.

Autant je trouve qu'il y a des choses intéressantes dans ce projet, autant je trouve que le rapport est un peu misérable en matière de développement durable. Contrairement à l'habitude, on ne voit pas apparaître grand-chose. On m'a répondu que c'était sous-entendu. On attend donc que tout se mette en place.

En revanche, quelque chose nous semble aller dans le mauvais sens, c'est l'augmentation délibérée du nombre de places de parking sur la voie publique. Nous aurions aimé voir là une volonté de reprendre la maîtrise de l'espace public, espace qui aurait été dévolu pour des usages plus doux, plus citoyens, plus conviviaux. Ce n'est pas le cas et c'est bien la raison pour laquelle Europe Ecologie les Verts ne votera pas ce rapport et s'abstiendra.

M. le Maire : C'est le débat que l'on a eu lorsqu'il s'agissait de réaliser un parking supplémentaire à la place

